



N° 12507*03

Formulaire
obligatoire
CODE DE
L'ÉNERGIE
articles
D342-18 à 21

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage non domestique

Cadre réservé
au CONSUEL

Formulaire émis le : 16/09/2022
A envoyer au CONSUEL avant le : 16/09/2023
N° Client : 3135112 N° AC : 60222000061730
N° SIRET : 79069623100030 Fact. : SE22FW091595 *

VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie



Attestation "Verte"

Visé par CONSUEL
le 19/09/2022

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : AETB
Adresse : ZI ATHELIA 2
94 AV DE LA SARRIETTE
CP : 13600 Ville : LA CIOTAT
Tél. portable : 0658449185
Mail : f.dumilly@aetb13.fr

INSTALLATEUR

AETB
ZI ATHELIA 2
94 AV DE LA SARRIETTE
13600 LA CIOTAT

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : ☐ NON ☒ OUI

☛ Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : _____

Nom du propriétaire de l'installation * : Mr. la FabriqueNom du site : * Boulangerie La Fabrique

Type *

Cocher la case s'il s'agit d'un I.G.H. : ☐ IGH (immeuble de grande hauteur - voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)
☒ ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC : ☛ Activité * (1) : Tertiaire : Restauration
☐ INSTALLATION EXTÉRIEURE : ☛ Type * : ☐ éclairage public ☐ mobilier urbain ☐ autre : _____
☐ FOYER LOGEMENT (hors unité de vie) ☐ éclairage ☐ prises de courant
☐ SERVICE GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION : ☛ Type * : ☐ autre * (2) : _____

Adresse * N° : _____ Rue : DEPARTEMENTALE 1Complément : COL DE L'ANGECode postal : 13780 Commune : CUGES LES PINSLatitude : 43,265578 Longitude : 5,669839

TRAVAUX

Travaux *

☐ INSTALLATION NEUVE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A
☒ RÉNOVATION TOTALE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A
☐ RÉNOVATION PARTIELLE ☛ remplir les deux colonnes du tableau A
☐ MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES
DE BÂTIMENTS D'HABITATION ☛ remplir la colonne "existants" du tableau A

Tableau A		neufs	existants
Nb. circuits	1,5 mm²	25	
	2,5 mm²	30	
	autres	6	

Puissance limitée (3) * : ☐ OUI ☒ NON ☛ Si non et en l'absence de rapport d'un organisme d'inspection : Fournir le dossier SC 143 (4)Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) * : ☒ NON ☐ OUI ☛ Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL (4)

Date * : 16 / 09 / 2022

Signature * :

Signée électroniquement par
AETB (3135112)

* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

(1) : Exemples : Bureaux, Éts. agricole, Hôtel, Magasin, ... (2) : Exemples : Chauffage, Climatisation, ...

(3) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).

(4) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.

(5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

(6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Zone réservée au CONSUEL
Ne rien inscrire dans ce cadre

60222000061730